



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE**

SEANCE du 13/12/2023

DLB 2023/642

L'an deux mille vingt-trois et le mercredi 13 décembre à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, à la salle des fêtes de BESSAN, sous la Présidence de Monsieur Sébastien FREY, Président.

Date de la convocation : 07/12/2023

Affichage de la convocation : 07/12/2023

Etaient Présents :

Gérard ABELLA, André ALBERTOS, Alice ARRAEZ, Philippe AUDOUI, Jean AUGE, Marie BALLESTERO, Philippe BARON, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Jean-Marie BOUSQUET, Stéphane BOYER, Didier BRESSON, Christophe CASTAN, Laurent COMBES, Michel FARENC, Philippe FAURE, Sébastien FREY, Bertrand GELLY, Gil GEORGERENS, Rémy GLOMOT, Didier GROUSSELLE, Chantal GUILHOU, Evelyne GUY, Jean-Yves LE BOZEC, Caroline LEVANNIER, Georges LOPEZ, Laurence MABELLY, Claude MARCO, Pierre-Marie MARHUENDA, Gérard MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Alain MALRIC, Fabrice MAURRAS, Jacques MONCOUYOUX, Bernard MONTAGUD, Christiane MOTHES, Jean-René PENAS, Stéphane PEPIN-BONET, Christian PEREZ, Christine PRADEL, Lionel PUCHE, Régine ROSENFELD, Pierre-Jean ROUGEOT, Jean ROUSSEL, Véronique SALGAS, Michel SANCHEZ, Marie-Agnès SCHERRER, Jean-Louis THERON, René VERDEIL, Sylvian VIALE.

Absents représentés par leur suppléant :

Francis BOUTES représenté par Gérard Francine, Carole MAUREL représentée par Sylvie MACEL, Véronique REY représentée par Marie-Laure LLEDOS.

Absents Excusés :

Jean-Louis ABADIE, Claude ALLINGRI, Claude BASTIER, Nathalie BASTOUL, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Jacques BOLINCHES, Jérôme BONNAFOUX, Jacques CANTAGRILL, Francis CASTAN, Jean-Jacques CORON, Jordan DARTIER, Sandrine DENIER, Gilles D'ETTORE, Philippe ENJERLIC, Francis FORTE, Pascal FICHAUX, Julie GARCIN SAUDO, Vincent GAUDY, Robert GELY, Joséphine GROLEAU, Frédéric GUARNIERI, Jean-François HIGONENC, Vincent HUGOT-CONTE, Bernard ICHE, Blandine LAIRD, Jean-Louis LAUX, Sylvie LERMET, Christophe LLOP, Michel LOUP, Patrick MARTINEZ, Françoise MEMBRILLA, Catherine MONTARON SANMARTI, Louis PASCAL, Christophe PASTOR, Gérard PERRIN, Daniel RENAUD, Armand RIVIERE, Thierry ROQUE, Frédéric ROYE, Gaby RUIZ, Michel SALLES, Henry SANCHEZ, Bernard SAUCEROTTE, Edgar SICARD, Alain SICILIANO, Michèle TARDY, Bernadette TAURINES FARO, Christophe THOMAS, Jean-Michel ULMER, Nicole VICENTE, Claude VISTE.

Secrétaire de séance :

Pierre-Marie MARHUENDA

Objet : Signature de l'avenant n°1 du marché : Fourniture, installation et maintenance d'un système de contrôle d'accès pour les déchèteries - 2022-FOU-02

Monsieur le Président propose au Comité Syndical d'entériner l'avis favorable émis par la Commission d'Appels d'Offres réunie le 14 novembre 2023, pour la passation d'une modification du marché (avenant n°1).

Ce marché public a été attribué le 4 août 2022 au Groupement Solidaire conjoint SNEF/MICASYS, pour les montants suivants :

Tranche Ferme (TF) = 233 554,00 € HT lancée par ordre de service n°1 le 4 août 2022,
Tranche Optionnelle (TO1) = 38 526,00 € HT, affirmée le 22/08/2023 par ordre de service n°2,
Pour un total (TF+TO1) = 272 080,00 € HT - hors prestations supplémentaires éventuelles.

Les modifications du marché sont les suivantes :

1/ L'ajout d'une borne supplémentaire (fourniture et installation), pour un montant de 4 411 €HT

Il convient de prévoir sur la tranche ferme une plus-value pour deux bornes et sur la tranche optionnelle une moins-value pour une borne.

2/ Boucles de sécurité pour barrières d'entrée (fourniture et pose), pour un montant de 17 817.60 €HT

Il a été décidé d'installer des boucles de sécurité en entrée de site afin d'empêcher que la barrière d'accès se referme sur des véhicules.

3/ La mise à disposition de 2 faces avant de borne de secours (fourniture), pour un montant de 3 948.00 €HT

Des totems ont été vandalisés à plusieurs reprises.

Le délai de livraison de matériel neuf étant relativement long, il apparaît nécessaire de disposer de deux équipements de secours afin de procéder à la remise en service des installations vandalisées ou dysfonctionnant dans des délais très courts.

Le montant total des modifications apportées par l'avenant n°1 est de : 26 176.60 €HT, 31 411.92 €TTC, soit une augmentation de 9.62 %.

Le nouveau montant (TF + TO) du marché public est porté à : 298 256.60 €HT, soit 357 907.92 €TTC.

Monsieur le Président sollicite l'autorisation du Comité Syndical pour signer ledit avenant ainsi que toutes pièces y afférentes.

Le Comité Syndical,
Où l'exposé de son Président,
Après avoir délibéré,

APPROUVE les termes de la modification du marché n°2022-FOU-02 par un avenant n° 1 et entérine l'avis émis par la Commission d'Appels d'Offres

AUTORISE Monsieur le Président à signer cet avenant ainsi que toutes pièces y afférentes.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours mois et an susdits.

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 14/12/2023
et de sa publication le 14/12/2023

A Nézignan l'Évêque, le 14/12/2023

SMICTOM PEZENAS-AGDE
Adresse postale : BP 112 - 34120 Pézenas
Siège administratif : 27, avenue de Pézenas - 34120 Nézignan l'Évêque
Tél. : 04 67 98 45 83 Fax : 04 67 90 05 98 www.sictom-pezenas-agde.fr